



**PROCES VERBAL du
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
Du 22 avril 2026**

Etaient présent(e)s :

- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame LAVENANT Germaine, résidente invitée
- Madame BACHELIER Yvette, résidente invitée
- M. PHILIPPONNEAU Jean-Michel, résident invité
- Mme NAFFRECHOUX Thérèse, représentante des familles suppléante
- Madame GAUVIN Lysiane, représentante titulaire des familles
- Madame BORDAS Marie-Paule, représentante des bénévoles
- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire des professionnels

Absentes :

- Madame CLISSON Aurélie, représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Madame MARES Nadine, représentante titulaire des familles



I. Fonctionnement du Conseil de la vie Sociale (CVS)

Nouvelle composition du CVS

Mme TENAILLEAU fait le point sur la nouvelle composition des membres du Comité.

Mme TENAILLEAU assurera désormais l'animation des réunions.

Suite du départ de Mme VALETTE Michèle son époux de cette dernière ne figure plus parmi les représentants suppléants.

Le Comité accueille également Mme DUPUY A., psychologue.



COMPOSITION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (C.V.S.)

Vu la délibération n°2025/17 du 24 juin 2025 du Conseil d'Administration

I. 1° Représentants des personnes accompagnées (article D311-5 CASF)

- Monsieur TOSTAIN Claude, représentante titulaire des personnes accueillies,
Elections du 26 mai 2025, Président
- Madame BACHELIER Yvette, représentante titulaire des personnes accueillies,
Elections du 26 mai 2025,
- Madame LAVENANT Germaine, représentante titulaire des personnes accueillies.
Elections du 26 mai 2025,
- Monsieur PHILIPPONNEAU Jean-Michel, représentant titulaire des personnes accueillies.
Elections du 26 mai 2025,

I. 2° Représentant des professionnels employés par l'établissement élu (article D311-5 CASF)

- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire, art. D 311-5 3° CASF
Elections professionnelles du 8 décembre 2022

I. 3° Représentant de l'organisme gestionnaire (article D 311-5 CASF)

- ~~.....~~ Psychologue
Délibération du Conseil d'administration n°2023/12 du 25 avril 2023
- Madame VIVIER Laëtitia, Animatrice
Délibération du Conseil d'administration n°2020/25 du 16 octobre 2020

II. 2° Représentants des familles des personnes accompagnées (article D311-5 CASF)

- Madame GAUVIN Lysiane, fille de Madame ARNAULT Gilberte, représentante titulaire des familles
Elections du 21 juin 2022
- Madame MARES Nadine, fille de Madame MARES Simone, représentante titulaire des familles
Elections du 21 juin 2022

TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

- Mme NAFFRECHOUX Thérèse, fille de Mme NAFFRECHOUX Anne-Marie, suppléante titulaire des familles
Elections du 26 mai 2025

II. 4° Un représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

- Madame CLISSON Aurélie

II. 5° Un représentant des bénévoles accompagnant les personnes

- Madame BORDAS Marie Paule

II. 7° Représentant des membres de l'équipe médico-soignante (article D311-5 CASF)

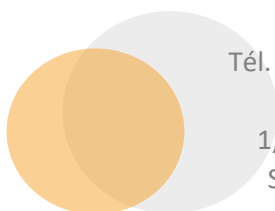
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
Délibération du Conseil d'administration n°2020/25 du 16 octobre 2020

NOTA BENE :

Madame Laurie TENAILLEAU Directrice adjointe anime les débats du Conseil de la Vie Sociale.
Suite au départ de Mme VALETTE Michèle son époux, M. VALETTE Maurice ne fait plus partie des représentants suppléants des familles.

TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr

La nouvelle composition est approuvée, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr



Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2025

Le PV est relu en instance et validé par les membres.



PROCES VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du 12 décembre 2025

Etaient présent(e)s :

- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame MAUGER Lucie, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire
- Madame LAVENANT Germaine, résidente invitée
- Madame BACHELIER Yvette, résidente invitée
- M. PHILIPPONNEAU Jean-Michel, résident invité
- Mme NAFFRECHOUX Thérèse, représentante des familles suppléante
- Madame GAUVIN Lysiane, représentante titulaire des familles
- Madame BORDAS Marie-Paule, représentante des bénévoles
- Madame ROUSSEAU Laurence, représentante titulaire des professionnels

**Le procès-verbal est
approuvé, à l'unanimité,
par l'ensemble des
membres du CVS.**

Absentes :

- Madame CLISSON Aurélie, représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Madame MARES Nadine, représentante titulaire des familles

Programmation des instances 2026

Mme TENAILLEAU communique les dates prévisionnelles de programmation des différentes instances, susceptibles d'être modifiées en fonction des nécessités de service.

Programmation des instances CVS de Limalonges 2026 :

- Le mercredi 22 avril 2026
- Le jeudi 18 juin 2026
- Le jeudi 15 octobre 2026
- Le jeudi 10 décembre 2026



II. Thématique Règles de vie collectives et modalités de fonctionnement du service

État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2025

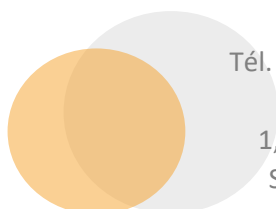
ERRD 2025

GLOBAL	ERRD 2024	BUDGET ALLOUÉ 2025	BUDGET Réalisé 2025	ECART Budget réalisé 2025 / alloué 2025	
Total groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	643 454,94	651 057,92	537 772,86	-113 285,06	-17,40%
Total groupe II : Dépenses afférentes au personnel	2 545 470,28	2 679 129,97	2 630 810,39	-48 319,58	-1,80%
Total groupe III : Dépenses afférentes à la structure	640 832,47	648 267,59	687 549,62	39 282,03	6,06%
TOTAL CHARGES	3 829 757,69	3 978 455,48	3 856 132,87	-122 322,61	-3,07%
Total groupe I : Produits de la tarification	3 714 048,71	3 746 593,32	3 784 573,15	37 979,83	1,01%
Total groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	242 389,06	201 845,59	118 590,92	-83 254,67	-41,25%
Total groupe III : Produits financiers et produits non encaissable	63 147,52	64 533,52	293 323,74	228 790,22	354,53%
TOTAL DES RECETTES	4 019 585,29	4 012 972,43	4 196 487,81	183 515,38	4,57%
RESULTAT	189 827,60	34 516,95	340 354,94		
Compte 114 : Montant cumulé des dépenses rejetées à la clôture			-218 260,00		
Compte 10682 : Affectées à l'investissement			-122 094,94		
RESULTAT ERRD 2025			0,00		

Explications de la situation financière 2025

Mme TENAILLEAU indique que les dépenses ont augmenté de 85 K€ entre 2025 et 2024 et les recettes de 176 K€. L'établissement génère donc un excédent de 340 354.94 €.

L'état réalisé des recettes et des dépenses 2025 est validé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

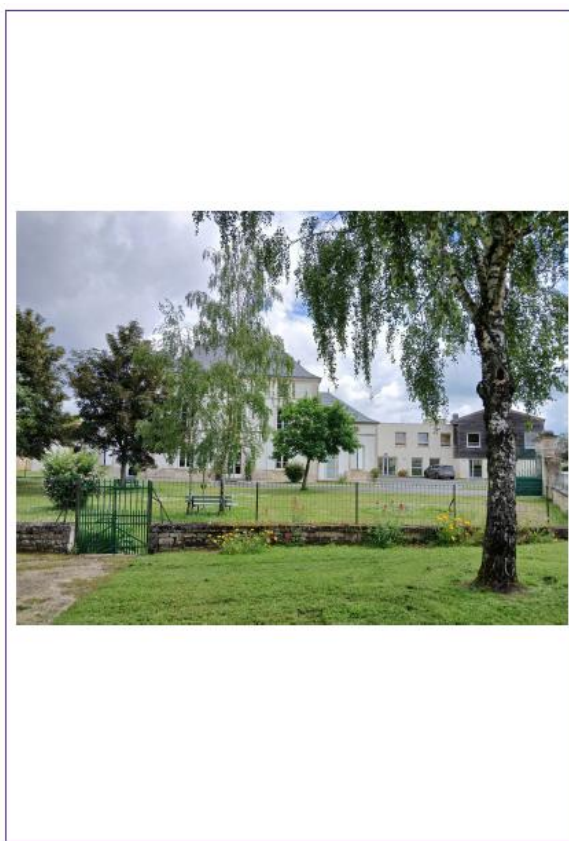




Bilan d'activité 2025

Mme TENAILLEAU reprend les grands points du bilan d'activité :

- Les coopérations de l'EHPAD
- Les projets autour du chanvre
- Les projets avec le GCSMS
- Les appels à projet 2025
- L'accompagnement des résidents
- Les services proposés
- Les instances





2. Projet : Chanvre Alimentaire et Santé

Les projets avec le GCSMS : Projet Chanvre Alimentaire et Santé

On connaissait le chanvre comme matière isolante pour le bâtiment ou encore pour ses bienfaits thérapeutiques, il s'invite désormais dans l'alimentation. Cette plante a des qualités nutritionnelles de premier plan : jouissant d'une bonne réputation diététique, le chanvre a été testé dans plusieurs Ehpad dont la Fondation Brothier de Limalonges.

C'est une plante qui possède de nombreuses vertus. Fortement réglementée au cours de ces dernières décennies pour ses propriétés psychotropes, le chanvre fait son entrée dans l'alimentation à titre expérimental depuis quelques mois.



Une plante aux multiples bienfaits



Appelé chènevis, la graine de chanvre est consommée pour ses propriétés nutritives, que ce soit sous la forme d'huile ou de graines. Jérôme Cosson est directeur du Pressoir des Maisons Blanches, basé à Limalonges, dans les Deux-Sèvres. Il récupère des graines de chanvre cultivé localement (aussi appelé Cannabis sativa) "sans THC". Autrement dit, aucun risque de voir des éléphants roses quand on en consomme !

Dans un premier temps, les graines sont pressées pour séparer l'huile, avant d'être broyées et tamisées à deux reprises. Elles peuvent notamment être transformées en farine, sans gluten, que l'on peut utiliser en pâtisserie, voire en pain. C'est une farine au goût agréable avec une pointe d'amande ou de noisette. Il ne faut pas en mettre de trop car ce n'est pas aussi souple que de la farine classique. Elle contient beaucoup de protéines, assimilables par

l'organisme. Vous pouvez préparer une pâte à tarte ou des cookies, tout en n'en mettant relativement peu.

« Aucun risque de voir des éléphants roses quand on en consomme » : quand le chanvre s'invite dans nos assiettes

Des pâtes oui, mais au chanvre aussi

Sur la question des apports nutritionnels, cette farine peut être recommandée à des sportifs ou à des personnes âgées.

Il faut dire que les idées pour consommer du chanvre ne manquent pas : dans l'Ehpad, on cuisine, on farcit, bref on teste les recettes qui plairont aux résidents. Tout au long de l'année, le service de restauration de l'établissement accompagné de la Diététicienne, Léa Lesage s'est engagée dans les travaux sur le chanvre avec le GCSMS.



Présentation des différents types de chanvres et leurs diverses utilisations

Le chanvre est une fibre végétale de la famille des cannabacées. Dans ce cas précis, nous parlons du Cannabis Sativa L, le chanvre légal, et plus particulièrement du chanvre grande culture. Le chanvre est une plante rustique, adaptée à tous les sols et permettant ainsi d'assurer de bons rendements sur les cultures suivantes. En effet, celle-ci est très résistante à la sécheresse et demande une faible quantité d'irrigation, 11 fois moins d'eau que le coton et abrite une très grande biodiversité, favorisant ainsi la plantation et la production de biomasse : jusqu'à 15 tonnes de matière sèche à l'hectare en quatre mois.

Le projet Chanvre Alimentaire et Santé est un projet inter établissements impliquant plusieurs EHPAD et établissements de santé de Nouvelle Aquitaine dans le but de réguler et résoudre les problèmes de dénutrition et de transit liés à l'alimentation prolongée des résidents ainsi que des possibles intolérances au gluten qui est montante dans la population.

Pour ce faire, les soignants, diététiciens qui composent les menus pour les résidents des établissements et cuisiniers sont formés à travers des ateliers pédagogiques dédiés aux chanvres et ses vertus nutritionnelles sur la santé. En effet, le chanvre est naturellement riche en protéines, fibres et lipides comme les Oméga 3 et 6 et peut ainsi être utilisé dans l'alimentation, le bien-être, le cosmétique ainsi que le bâtiment et est inscrit dans une alimentation équilibrée.



Les objectifs du projet Chanvre Alimentaire et Santé

Les apports du chanvre :

1 cas de graines entières	2,3g de protéines
1 cas de graines décortiquées	2,3g de protéines
1 cas de farine à 50% de protéines	5g de protéines

En partenariat avec Chanvre Nouvelle Aquitaine, ce projet a pour objectifs de répliquer les 2 unités de transformation de la filière en Deux-Sèvres sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et ses alentours, comme Chanvre Mellois qui a 25 ans d'expérience sur la culture et est le premier process pour transformer les pailles en matières pour le bâtiment ainsi que le Pressoir des Maisons blanches, process pour produire de l'huile, de la farine protéinée et des graines décortiquées.

Ainsi, plusieurs essais culinaires auprès de 150 professionnels publics et privés de Nouvelle Aquitaine et environ 60 essais en Deux-Sèvres avec 25 professionnels de santé ont été réalisés afin de perfectionner l'utilisation du chanvre (décortiqué ou moulu - farine à 50% de protéines ou à base d'huile) dans les plats et menus à destination des résidents. Une fois validées, les recettes sont anonymisées et transmises aux autres établissements pour être testées auprès des résidents et professionnels.

Les futurs travaux et missions pour peaufiner le projet chanvre alimentaire

Pour affiner le projet, différents travaux sont en cours et à venir dans le futur. Ainsi, le projet cherche à permettre un prix constants mensuels des compositions de menus et de réaliser des tests de vieillissement sur les différentes matières du chanvre afin de mieux cerner leurs conditions de conservation pour permettre

Mme NAFFRECHOUX souligne la qualité du bilan d'activité présenté. Elle indique que le document est particulièrement bien organisé, avec une présentation structurée, claire et facile à lire, permettant une bonne compréhension des actions menées au cours de l'année.

Mme GAUVIN partage cet avis et précise que le bilan est bien conçu dans son ensemble. Elle ajoute que les photographies intégrées au document illustrent de manière pertinente les différentes activités et projets réalisés, rendant le contenu vivant et parlant. Selon elle, ces visuels mettent efficacement en valeur le travail accompli par les équipes et les résidents.

Le bilan d'activité est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

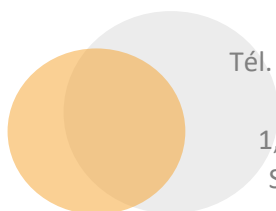


Évolution tarifaire 2026

Mme TENAILLEAU explique l'évolution des tarifs entre 2025 et 2026, une augmentation de 0.86 % s'applique conformément à l'article L-342-1 du 24 décembre 2025 relatif aux tarifs afférents à l'hébergement dans les établissements pour personnes âgées dépendantes.

Mme TENAILLEAU détaille chaque prestation d'hébergement mais également la mise à jour des tarifs reçus par arrêté :

- ACJ : 38.27€ au 1^{er} janvier 2026 (37.74€ en 2025)
- AS : 66.39 € au 1^{er} janvier 2026 (66.20€ en 2025)
- Forfait hospitalisation : 23.00€ et hospitalisation psy. 17.00€ parution journal officiel le 28.02.2026 applicable au 1^{er} mars 2026.

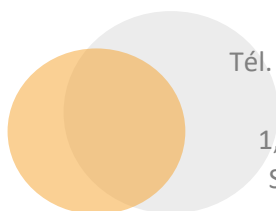




TARIFICATION - EHPAD FONDATION BROTHIER

CATÉGORIE	DÉTAIL	UNITÉ	janv-26	mars-26
PRESTATIONS DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT EN EHPAD				
GARANTIE	Le dépôt de garantie à l'entrée du résident correspond à 30 jours de tarif hébergement			
RÉSERVATION	Résident provenant du domicile ou d'un foyer logement	par jour	75,46 €	75,46 €
	Résident hospitalisé (prix hébergement - forfait journalier hospitalier)	par jour	55,46 €	52,46 €
HÉBERGEMENT	Hébergement Permanent (aide sociale)	par jour	66,39 €	66,39 €
	Hébergement Temporaire (aide sociale)	par jour	76,33 €	76,33 €
	Hébergement Temporaire (résidents payants)	par jour	83,16 €	83,16 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.12.2022)	par jour	71,39 €	71,39 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.12.2023)	par jour	74,66 €	74,66 €
	Hébergement Permanent (résidents payants présents au 31.05.2024)	par jour	74,66 €	74,66 €
	Hébergement Permanent (nouveaux résidents payants à partir du 1.06.2024)	par jour	75,46 €	75,46 €
	Hébergement Permanent résident payants de moins de 60 ans	par jour	81,51 €	81,51 €
	Hébergement Permanent résident aide sociale de moins de 60 ans	par jour	81,51 €	81,51 €
ACCUEIL DE JOUR	ACJ	par jour	38,27 €	38,27 €
DEPENDANCE	GIR 1/2 (part APA prise en charge par le conseil départemental)	par jour	15,03 €	15,03 €
	GIR 3/4 (part APA prise en charge par le conseil départemental)	par jour	7,51 €	7,51 €
	GIR 5/6 (ticket modérateur)	par jour	5,53 €	5,53 €
PRESTATIONS HÔTELIÈRES				
REPAS EN FAMILLE	Repas ou pique-nique des familles (incluant activités et animations)	par repas	25,26 €	25,26 €
	Repas invités adultes	par repas	21,41 €	21,41 €
	Repas invités enfants de moins de 12 ans	par repas	9,06 €	9,06 €
AUTRE	Débarrassage de chambre	à l'unité	154,06 €	154,06 €
	Prestation chambre reposoir	forfaitaire	100,86 €	100,86 €
	Intervention Agent Technique	Par heure	36,43 €	36,43 €
AUTRES PRESTATIONS				
AUTRES PRESTATIONS	Prestation (coiffeur, pédicure, ...) : tarifs fixés par l'intervenant concerné par le service			
	Les achats à la boutique de l'établissement sont facturés sur la facture mensuelle d'hébergement ou sur émission d'une facture mensuelle (pour les résidents à l'Aide Sociale)			

- les tarifications en liens avec le personnel (repas) du document ci-joint.



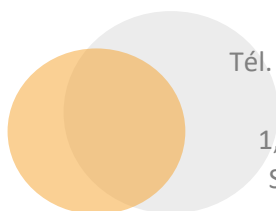


TARIFICATION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS		
30/03/2026		
DÉTAIL	UNITÉ	JANV
		2026
Repas intervenants extérieur en formation	par repas	20,00 €
Repas GCSMS		14,00 €
Location véhicule TPMR	par kilomètre	1,66 €
Repas personnel + stagiaires	par repas	5,50 €
Repas professionnels et familles dans le cadre de Haltes relais France Alzheimer	par repas	15 €
Facturation des coiffeurs	mensuelle	10% de la prestation réalisée

Mme VIVIER, animatrice, a souhaité procéder à une mise à jour de la grille tarifaire relative aux articles proposés à la Boutique. Celle-ci sera prochainement installée à proximité de la bibliothèque afin d'en faciliter l'accès aux résidents.

Les résidents pourront y acheter différents produits du quotidien, notamment des articles de toilette, des produits d'épicerie ainsi que divers nécessaires courants.

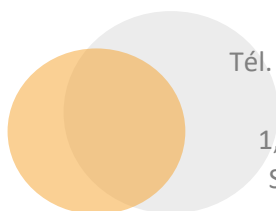
Par ailleurs, Mme VIVIER prévoit la mise en place d'un espace « dressing solidaire », permettant aux résidents de disposer gratuitement de vêtements ou d'articles en cas de besoin ou de manque ponctuel. Cette initiative vise à apporter une aide complémentaire et à favoriser le bien-être des résidents.





Tarifs de la Boutique des Résidents				
			2025	2026
			Taux évolution :	
	PRODUITS	UNITÉ		
H Y G I E N E	Après-rasage Brut		5,00 €	4,00 €
	Brosse à dents Signal souple	x4	1,00 €	2,00 €
	Cotons tige		1,00 €	1,00 €
	Crème nivea 400 ml	400 ml	2,00 €	5,00 €
	Dentifrice Signal		2,00 €	2,00 €
	Déodorant spray		4,00 €	2,00 €
	Déodorant bille			2,00 €
	Eau de cologne	500 ml	2,00 €	4,00 €
	Eau de cologne U	200 ml	5,00 €	2,00 €
	Eau de cologne Mont Saint Michel	250 ml	5,00 €	5,00 €
	Gel Douche U		2,00 €	2,00 €
	Shampooing sec		5,00 €	5,00 €
	Mouchoirs	x15	1,50 €	2,00 €
	Mousse à raser U		3,00 €	2,00 €
	Rasoirs 2 lames	lot de 20	4,00 €	7,00 €
	Savon le marseillais		1,00 €	1,00 €
	Savonnette SUPER CLAIR		1,00 €	1,00 €
	Shampooing U		3,00 €	2,00 €
	Fixodent		3,00 €	7,00 €
É P I C E R I E	Bonbons au miel sève de pin	250 g	2,50 €	3,00 €
	Bonbons aux fruits Kréma	500 g	2,50 €	4,00 €
	Pastille ViCHY U	230 g	2,00 €	2,00 €
	Chocolat au lait raisons noisettes	la tablette	1,00 €	2,50 €
	Chocolat au noir 70% U	la tablette	1,00 €	1,50 €
	Gaufrette fourrée		1,00 €	1,50 €
	Cigarette russe U		1,00 €	1,50 €
	Pain d'épice		3,00 €	3,00 €
	Barquette noisette U			1,00 €
	Gateau sablé nappé U			1,50 €
	Petit beurre chocolat			3,00 €
	Palmier feuilleté			1,50 €
	Sirop pêche	75 cl		2,00 €
	Sirop menthe/grenadine	75 cl	2,00 €	2,00 €
	Nutella	400 g		4,00 €
U T I L E	Crayons de couleurs U			2,00 €
	Taille crayon			1,00 €
	Pile AAA/LR3	à l'unité	1,00 €	1,00 €
	Pile AAA/LR6	à l'unité	1,00 €	1,00 €
	Timbre éco vert 20g		1,50 €	1,50 €
	Photocopie et impression perso des résidents	à l'unité	1,00 €	1,00 €

L'évolution tarifaire 2026 présentée est validée, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.





Mise à jour du flyer de l'Accueil de Jour

Accueil de jour de Limalonges

Un temps de bien-être pour vos proches

PRINTEMPS

Maison indépendante et chaleureuse
De 9h à 17h
De 1 à 4 fois par semaine
Transport inclus

Vous accompagnez un proche atteint de troubles de la mémoire ?
Nous vous proposons un accueil bienveillant et sécurisé, pensé pour :

- ✓ Stimuler les capacités cognitives
- ✓ Maintenir l'autonomie
- ✓ Rompre l'isolement
- ✓ Vous offrir un temps de répit en toute confiance

« Parce qu'accompagner un proche ne devrait jamais se faire seul. »

À qui s'adresse l'accueil de jour ?

Aux personnes âgées :

- Atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- En perte d'autonomie cognitive
- Vivant à domicile

Notre accompagnement

Chaque journée est rythmée par des activités adaptées au rythme et aux capacités de chacun :

- Ateliers mémoire
- Activités créatives
- Gym douce
- Ateliers cuisine
- Moments musicaux et conviviaux

Notre priorité : préserver les capacités et maintenir la qualité de vie.

Transport

Le transport du domicile à l'accueil est pris en charge par l'établissement dans un rayon de 15 km autour de Limalonges.

Tarif

38,27 € par jour
Dossier à récupérer sur Via Trajectoire ou à l'accueil de l'EHPAD.

Aides financières

- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) possible
- Accompagnement dans les démarches administratives

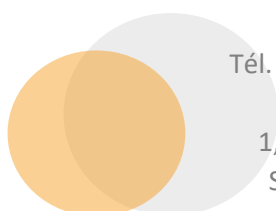
CONTACT
Accueil de jour de Limalonges
12 rue de la Garenne
79190 Limalonges
05 49 07 63 10
fondationbrothier.fr
accueil@fondationbrothier.fr

Contactez-nous pour visiter la structure et échanger sur vos besoins.

Mme Vivier explique qu'elle souhaite refaire le flyer afin de le rendre plus clair, plus lisible et plus facile à comprendre pour le public. Elle estime que la version actuelle est peut-être trop chargée, mal organisée ou difficile à déchiffrer, ce qui peut décourager les lecteurs ou empêcher une bonne transmission des informations essentielles.

Son objectif est donc de simplifier le contenu, d'améliorer la présentation visuelle (mise en page, taille de police, couleurs) et de structurer les informations de manière plus logique, afin que le message soit rapidement compris par tous.

L'ensemble des membres du CVS valide la mise à jour du flyer de l'Accueil de Jour présentée en séance.





Projection des activités 2026

Suite à la commission du 26 février 2026, Mme Vivier fait un point sur les activités récurrentes proposées :

Rédaction du journal : les résidents adorent venir et souhaitent garder cette activité qui leur permet de s'exprimer et de pouvoir échanger sur un thème qu'ils ont choisi, et tout cela autour d'un café. Même si certain ne participe pas à la rédaction, le journal est très attendu le lundi par beaucoup de résident. Il n'est pas forcément possible qu'il soit édité toutes les semaines suivant le planning de l'animatrice.

Pour des raisons plus économiques le journal est maintenant imprimé sur du papier A4 et agrafé. Cela convient très bien aux résidents.

Jeux mémoire : les résidents apprécient cette activité car cela leur permet de réfléchir, « je fais différents jeux comme le pendu, le carré magique, question pour un champion, quiz musicaux, jeu de la marmotte ». Certain trouve cela compliqué, « j'essaye d'adapter les questions pour certaines personnes, pour qu'ils ne se trouvent pas en difficulté ».

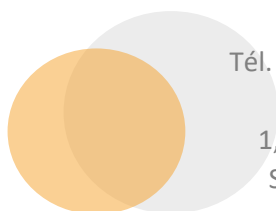
Les activités manuelles : toujours d'accord avec ce qui leur ai proposé. Ils participent à la décoration de l'établissement.

Jeux : cela comprend le loto, qu'ils apprécient fortement (1 fois par mois), ils aiment bien aussi jouer aux jeux d'adresses comme le sac à trou, le jeu de croix... mais aussi d'autre jeux qui changent de l'ordinaire et qui utilisent des objets détournés (tapette à mouches, journal, ...) Et de temps en temps, des jeux de société, il y en a aussi d'installés au niveau de la télévision pour que les résidents puissent jouer en autonomie.

Quiz musical / Karaoké / chant : les résidents aiment deviner le chanteur ou le titre de la chanson. Mais aussi chanter quand l'animatrice fait du karaoké. Malheureusement, nous n'avons plus de bénévole pour venir faire de la musique devant les résidents.

Sortie : Les résidents aiment les sorties en général, mais ils aiment aussi bien sortir faire les courses à Super U, cela leur permet de voir du monde, mais aussi de garder des automatismes comme le fait de payer à la caisse.

Ils souhaitent toujours faire des sorties au loto à la salle des fêtes de Limalonges, quand il y en a, et quand je suis disponible pour les accompagner. Ils souhaitent aussi faire d'autres sortie comme aller au restaurant, au bowling, au cinéma et faire des pique-niques.





Puis Mme VIVIER explique les activités prévues jusqu'en juillet :

Les activités prévues pour les mois à venir

Voici les activités prévu jusqu'au milieu de l'année :

Mars :

- Rencontre avec les enfants
- Activ'Ta Mémoire (atelier cognitif financé par un appel à projet de la conférence des financeurs)
- Equithérapie
- Sortie au restaurant (ACJ)

Avril :

- Apiculteur
- Rencontre avec les enfants
- Activ'Ta Mémoire
- Petit déjeuner collectif

Mai :

- Les Talmeliers de Terrignis
- Activ'Ta Mémoire
- Rencontre avec les enfants

Juin :

- Repas pour clôturer le projet chanvre
- Pique-nique au Haras de Voulême

Juillet :

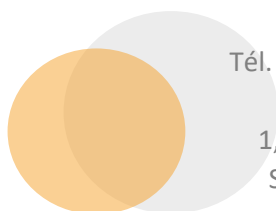
- Repas des familles
- Sortie à la noiseraie à Angoulême

Il y aura aussi d'autres sorties demandées comme les restaurants, le bowling.... Mais les dates seront à définir un mois et demi avant pour pouvoir s'adapter au planning de l'animatrice et du personnel en général.

Point sur les AAP

Point sur les ateliers du chanvre

L'avancement du projet chanvre se poursuit avec plusieurs actions déjà réalisées. Le 3 février 2026, une vidéo a été réalisée au cours de laquelle plusieurs recettes à base de chanvre ont été élaborées : un cake salé, des boulettes de viande et un cake sucré.



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr



Le 27 février 2026, une intervention de France 3 a également eu lieu, avec la préparation d'un farci poitevin et de brownies au chocolat au chanvre. Ces préparations ont été dégustées par les résidents ainsi que par le personnel présent dans le cadre de la formation HACCP.

Enfin, une nouvelle recette sera réalisée le 2 juin prochain à Melle en collaboration avec Yolande Bourgaud dans la continuité de ce projet. À cette occasion, l'EHPAD ayant réalisé le meilleur repas sera élu dans le cadre de cette initiative.

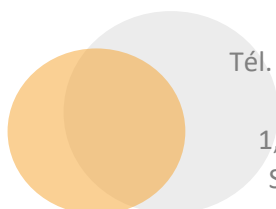
Bilans EMQVT (Equipes mobiles pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail)

Mme TENAILLEAU explique que le 3.04 dernier, était organisée une journée de valorisation des travaux de l'Equipe mobile QVCT en lien avec l'EM QVCT 86.



Agir pour la santé de tous

Certains établissements ont été invités à présenter leurs travaux lors de cette journée à l'EHPAD Les Babelottes à Aigondigné où des résidents de l'EHPAD Fondation Brothier et de l'Accueil de jour ont pu participer.





Déroulé de l'après-midi :

- **Présentation du GCSMS et Introduction à l'EM QVCT 79**

Par Maryse Savariau, Administratrice GCSMS Pays Mellois - Poitou Charente

- **Présentation des actions menées dans le cadre de l'EM QVCT 79**

Par Gwenaëlle SIMON, Directrice de l'EHPAD Les Babelottes et
Nicolas ROUMAGNE, Directeur ReSantéVous

- **Zoom sur les actions autour de l'« Empathie »**

Par Gwenaëlle SIMON, Directrice de l'EHPAD Les Babelottes et
Nicolas ROUMAGNE, Directeur ReSantéVous

- Témoignage de l'EHPAD « La Croix d'Hervault » - PAMPROUX - CIAS Haut Val de Sèvre
- Témoignage de l'EHPAD « Les Rives de Sèvres » - LA CRÊCHE - CIAS Haut Val de Sèvre

- **Equipe Mobile Qualité de Vie et des Conditions de Travail 86**

Introduction Par Laure KOLBACH, Directrice du CIAS Civraisien en Poitou et
Anthony PAGIS, Directeur des Opérations ReSantéVous

- Témoignage de l'EHPAD « Les Tilleuls » - VIVONNE - CIAS Vallées de Clain
- Témoignage de l'EHPAD « Les Capucines » - CIVRAY
- Témoignage de l'EHPAD « Le Logis des Charrières » - CHAUNAY - CIAS Civraisien en Poitou

Déroulé de l'après-midi :

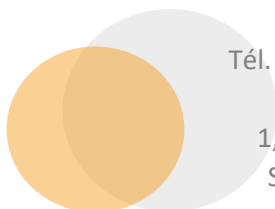
--- Pause autour de la dégustation d'un gâteau à base de Chanvre
réalisé par les équipes de l'EHPAD de La Crèche ---

- **Zoom sur les actions autour de la démarche « Montessori »**

Par Gwenaëlle SIMON, Directrice de l'EHPAD Les Babelottes et
Nicolas ROUMAGNE, Directeur ReSantéVous

- Témoignage du SPASAD de LEZAY - CIAS Mellois en Poitou
- Témoignage de l'EHPAD « Résidence du Petit Logis » - PRAHECQ
- Témoignage de l'EHPAD « Les Chanterelles » - CELLES SUR BELLE
- Témoignage de l'EHPAD « Les Babelottes » - AIGONDIGNE

--- Echange avec la salle ---





Autre demande :

Fondation CETELEM

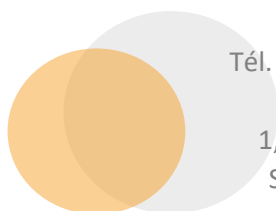
Thématique : Favoriser le lien intergénérationnel autour d'activités collectives ou d'actions solidaires entre générations.

Montant maximal : 50 000 €.

Notre proposition en réponse à cet AAP consiste en une demande de financement d'une Activ' table® afin de favoriser le lien intergénérationnel grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

Budget total de l'action : 16 840 €.

➔ Demande refusée



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr



Point sur le GCSMS :

Le sigle **GCSMS** signifie **G**roupement de **C**oopération **S**ociale ou **M**édico-**S**ociale. Il permet aux établissements (notamment les EHPAD) de coopérer sur un même territoire afin de mutualiser les ressources (formations, projets, ...) et d'améliorer la qualité des accompagnements des résidents. Depuis plusieurs années, le GCSMS porte des projets innovants (qualité de vie au travail, alimentation durable, ...).

Une nouvelle loi impose le passage en GTSMS (Groupement Territorial Social et Médico-Social) afin de renforcer la logique territoriale, structurer davantage les coopérations et élargir à une échelle plus grande (département notamment).

Notre proposition est de s'appuyer sur la dynamique existante avec une ambition de préserver une coopération ancrée à l'échelle du Sud du territoire et ne pas s'orienter vers une organisation départementale plus large. On garderait une proximité avec les acteurs locaux déjà connus et garantirait une réponse adaptée aux spécificités rurales du territoire.

L'ensemble des membres du CVS valide que le GCSMS soit modifié en GTSMS en gardant la même organisation.

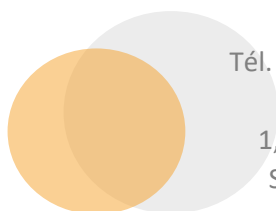
III. Retour sur les demandes formulées par les résidents

Mme GAUVIN intervient à la suite de sa participation au CVS départemental, qui s'est tenu à la fin du mois de janvier.

Elle précise que cette rencontre, organisée une fois par an, réunit une quinzaine de Conseils de la Vie Sociale du département des Deux-Sèvres. Elle souligne toutefois qu'au regard du nombre total de structures présentes sur le territoire, la participation reste relativement limitée.

Les échanges ont principalement porté sur la place et l'importance des bénévoles au sein des établissements, ainsi que sur la diversité des missions qu'ils peuvent assurer auprès des résidents.

Mme VIVIER indique qu'il devient de plus en plus difficile de recruter des bénévoles pour intervenir au sein de l'EHPAD. Mme BORDAS, qui intervient bénévolement dans l'établissement, confirme cette difficulté et rappelle que cet engagement nécessite certaines qualités humaines, notamment de la patience, de l'écoute et de la disponibilité. Elle souligne également que le bénévolat auprès des personnes âgées ne convient pas à tout le monde, mais qu'il représente une expérience humaine particulièrement enrichissante.





Dans cette perspective, Mme GAUVIN propose l'organisation de journées portes ouvertes afin de mieux faire connaître l'EHPAD au grand public et de valoriser l'établissement comme un véritable lieu de vie, favorisant les échanges, les rencontres et la convivialité.

IV. Travaux et équipements au sein de l'établissement

Concernant la réfection du sol de la salle à manger, l'intervention est actuellement programmée sur les semaines 24 et 25 (mi-juin). Les travaux dans la salle à manger devraient durer environ cinq jours.

Pendant cette période, l'organisation des repas sera adaptée :

- Les repas seront principalement servis en chambre.
- Pour les résidents souhaitant prendre leur repas en collectif, une installation sera prévue dans la salle d'animation.

Par ailleurs, d'autres interventions sur les sols sont également prévues. Le sol des WC côté salle à manger et le sol des WC situés dans le couloir en face de la salle d'animation seront refaits alternativement. Ainsi que le sol de deux chambres : la chambre 3 et la chambre 204.

Nous veillerons à organiser ces travaux de manière à limiter au maximum l'impact sur la vie quotidienne des résidents et le fonctionnement du service.



DUERP 2026 : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

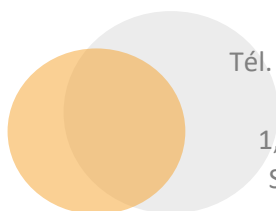
Mme TENAILLEAU explique ce qu'est le DUREP :

C'est un document obligatoire dans les entreprises qui sert à identifier les dangers pour les salariés (accidents, stress, produits dangereux, etc.) et à prévoir des solutions pour les éviter.

- Lister les risques dans chaque poste ou activité
- Évaluer leur importance (grave ou pas, fréquent ou non)
- Mettre en place des actions de prévention (formation, matériel, organisation...)

Le but est de :

- Protéger la santé et la sécurité des salariés
- Éviter les accidents du travail
- Améliorer les conditions de travail





VRAISEMBLANCE			
Classe de Vraisemblance	Intitulé de la classe	Intitulés des Vraisemblances	T (Période)
V1	Impossible à improbable	Moins d'une fois par an	
T1			1 an
V2	Très peu probable	Entre 1 fois tous les 6 mois et 1 fois par an	
T2			1 semestre
V3	Peu Probable	Entre 1 fois tous les mois et 1 fois tous les 6 mois	
T3			1 mois
V4	Possible / Probable	Entre 1 fois par semaines et 1 fois par mois	
T4			1 semaine
V5	Très probable à certain.	Plus d'1 fois par semaine	

[illegible]

Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

DDETSPP
Service Sécurité Sanitaire des
Aliments
30 rue de l'Hôtel de Ville
79000 NIORT

Limalonges, le 06 mars 2026.

Objet : Observations et réponses aux non-conformités – Inspection cuisine EHPAD Fondation Brothier
Affaire suivie par Noëilly DOBBELS – Pauline STROBBE – référence : 2026-00645

Madame DOBBELS.

À la suite de votre courrier reçu le 23 février 2026 relatif à l'inspection de la cuisine de l'EH PAD Fondation Brothier (79190 Limalonges), je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint nos observations ainsi que les réponses apportées aux non-conformités relevées lors de votre contrôle.

Nous avons pris connaissance des points soulevés et avons engagé les mesures correctives nécessaires afin d'assurer une mise en conformité dans les meilleurs délais. Les actions entreprises et/ou programmées sont détaillées dans le document joint.

Nous restons disponibles pour tout complément d'information ou pour tout échange que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame Dobbels, l'expression de mes salutations respectueuses.

Mme Laurie TENAILLEAU
Directrice adjointe

Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.63.11
 accueil@fondationbrothier.org
 1, rue du stade 79 190 LIMOUSIN
 Site internet : fondationbrothier.org



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD Fondation Brothier

Des actions correctives ont été rapidement mises en œuvre afin de répondre aux observations formulées : mise à jour du plan de maîtrise sanitaire, amélioration de la traçabilité et du suivi des températures, réorganisation de certains circuits et remise en conformité de plusieurs équipements et procédures. L'ensemble de ces mesures a été formalisé dans le document de réponse transmis aux services vétérinaires.



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD Fondation Brothier

OBSERVATIONS ET REPONSES AUX NON-CONFORMITES - INSPECTION CUISINE EHPAD FONDATION BROTHIER

Identification de l'établissement - C/Non-conformité moyenne	Observations
- L'activité constatée n'est pas conforme à la déclaration d'activité de cuisine sur place. En effet, la cuisine assure la livraison de 10 repas par jour (hors mercredi) à l'Accueil de jour situé à Limalonges. Cette activité de livraison n'a pas fait l'objet d'une demande de dérogation à l'obligation d'agrément sanitaire UE.	- L'accueil de jour de Limalonges ne dispose pas d'un SIRET distinct et il est juridiquement rattaché à l'EHPAD. Il ne s'agit pas d'une remise à un tiers mais d'une activité interne relevant d'une même entité. Dans ce cas, nous nous interrogeons sur le fait de déposer une demande de dérogation à l'obligation d'agrément sanitaire (nous avons tout de même préparé le formulaire CERFA n°139302*06, photo ci-dessous).
Remarque : L'inscription sur le site ma-cantine agriculture gouv.fr a été effectuée ; cependant, la télé-déclaration annuelle des données d'achat n'est pas réalisée.	- La télé-déclaration annuelle des données d'achat 2025 sur "Ma-Cantine" a bien été réalisée en janvier (ci-dessous).



Nom du contrôleur	SIRET / SIREN	Cantine (code postal)	Type	Mars 2025	Activité
EHPAD FONDATION BROTHIER	3570902000075	Limalonges (79190)	Restaurant/Service de cuisine	79190LIM	Accueil de jour

1 Rue du Stade - 79190 LIMALONGES - ☎ 05 49 07 63 10
Courriel : accueil@fondationbrothier.fr

C - Maîtrise de la chaîne de production - C/Non-conformité moyenne	
Le PMS n'est pas à jour et reste incomplet.	Le PMS est désormais à jour et dispose de l'ensemble des pièces constituant un PMS.
CO1 - Diagrammes de fabrication et analyse des dangers - C/Non-conformité moyenne	
DIAGRAMME DE FABRICATION ET ANALYSE DES DANGERS : - La cuisine utilise du chanvre (téguments de chanvre, huile de chanvre, farine de tourteau de chanvre et de la protéine de chanvre) sans maîtrise identifiée de la réglementation applicable ni des exigences spécifiques liées à ces produits. L'utilisation de ces produits n'est pas décrite dans le PMS. Les diagrammes de fabrication sont incomplets : - Les emplacements des opérations/étapes ne sont pas indiqués. - Les étapes ne sont pas décrites précisément (couple temps/température refroidissement et remise en température, temps d'attente des denrées à une température permettant la multiplication microbienne, temps de livraison etc) - Le recyclage des déchets et la gestion des excédents des produits livrés ne sont pas indiqués.	- Le chanvre a été retiré de la réserve de la cuisine. Des fiches techniques sur le chanvre ainsi qu'une attestation de la société agréée fournissant le chanvre ont été demandées à Mme Sauvé (chargée de mission sur le projet chanvre). La réglementation autour du chanvre a été ajoutée au classeur orange « Chanvre » et ajoutée au PMS. - Les diagrammes incomplets ont été retirés au profit de diagrammes complets (photo).
CO2 - Identification des points déterminants - C/Non-conformité moyenne	
IDENTIFICATION DES POINTS DÉTERMINANTS : - La surveillance de la maîtrise des températures lors de la livraison des repas est incomplète : les agents enregistrent la température des denrées au départ de la cuisine, mais aucun relevé n'est effectué à la livraison. - Absence d'enregistrement en continu de la cuisson de nuit. Le responsable relève uniquement la température au départ de la cuisson et à la fin, le lendemain. CO3 - Contrôle à réception et conformité des matières premières - C/Non-conformité moyenne	- Les agents de l'accueil de jour prennent désormais en systématique les températures des repas livrés. - La clé USB permettant l'enregistrement en continu de la cuisson de nuit a été demandée à la société ERCO.
CONTRÔLE À RÉCEPTION : - Présence de 3 boîtes de conserves cabossées en zone de réserve. - Présence de produits à base de chanvre dont l'étiquette ne mentionne pas les conditions de température de conservation.	- Le chanvre a été complètement retiré.

1 Rue du Stade - 79190 LIMALONGES - ☎ 05 49 07 63 10
Courriel : accueil@fondationbrothier.fr

M. PHILIPPONNEAU demande si les services vétérinaires interviennent régulièrement au sein de l'établissement.

Mme TENAILLEAU précise que ces interventions ne sont pas fréquentes et qu'il s'agit principalement de visites inopinées, réalisées dans le cadre des contrôles réglementaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine instance le 18 juin 2026.

M. TOSTAIN Claude
Président du CVS

Madame TENAILLEAU Laurie
Directrice Adjointe



Tél. : 05.49.07.63.10 Fax : 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr